

# La condition féminine à travers les Ages

**Maxime Coles MD**

Quiconque aime les femmes, doit apprécier qu'avec le vingtième siècle, nous avons vu l'éveil d'une société sur son statut social à travers le monde. C'est donc à partir de tant d'inégalité observée qu'il est devenu primordial de se pencher sur un aspect négligé de notre temps. Nous avons réalisé qu'il était impératif de prendre une prise de conscience sur l'inégalité des conditions qui a existé entre homme et femme depuis l'antiquité.

Il a fallu les évaluer dans différentes cultures. Nous avons vu se développer des mouvements féministes et égalitaristes pour combattre les divergences dans l'inégalité des droits entre homme et femme. J'ai soulevé ce problème tout récemment alors que je faisais allusion aux femmes fatales que l'industrie du cinéma avait improvisé si bien dans leurs films épiques. J'en ai parlé dans l'un de nos AMHE Newsletters. J'ai pu comprendre qu'avec la seconde guerre mondiale, le rôle de la femme, surtout l'Américaine avait énormément changé : des activités de mère de famille à la maison, au pouvoir de se montrer responsable de la survie de toute la famille, afin de remplacer les maris, partis sur le front pour défendre les « couleurs du drapeau ».

La seconde guerre avait donc changé les femmes Américaines pour de bon. Les années de mon adolescence ont vu les femmes se battre contre ceux qui les considéraient « inférieures », sans jamais pour autant essayer de les inclure dans les études. La femme n'était plus passive aux actions qui se déroulaient aux alentours d'elle, alors qu'elle avait envie d'être active et de participer ou voire même d'initier les actions..

Durant l'Antiquité, nous avons vu des femmes dignitaires participer à des actions militaires alors que les femmes qui faisaient partie de leurs cours étaient considérées comme butin de guerre. C'étaient des femmes du peuple qu'il fallait abuser pour satisfaire la rage du vainqueur. D'autres étaient déportées avec le reste de la population comme otages pour satisfaire le plus fort.

Les femmes n'étaient pas préparées pour la guerre et ne pouvaient pas se porter défenseurs de leurs cites. Elles étaient moins utiles que les jeunes garçons et souvent elles étaient abandonnées dans la nature ou même vendues comme esclaves. Un sage (Strobée) de l'antiquité grecque, eut à dire : « qu'un garçon peut toujours être élevé, même s'il est pauvre, mais une fille, même si elle s'avère être riche, elle était exposée ». Moins elles étaient éduquées, moins elles bénéficiaient d'attention et de soins. Cercles vicieux car les femmes très souvent ne participaient pas à la vie intellectuelle d'une cite. Beaucoup comme le poète Sémonide d'Amorgos faisait référence au mythe de Pandore, et accusaient Zeus d'avoir créé ce mal suprême qu'était la femme. Cependant, à l'Ecole de Pythagore, il y avait des femmes mathématicienne, philosophe ou même médecin, entre autre Theano, sa propre épouse, durant le 6ième siècle.

A Sparte, les femmes étaient considérées à parité avec l'homme, spécialement parce qu'elles jouaient un rôle important dans la cite. Ainsi, elles recevaient une éducation fondée sur l'apprentissage de la musique et de la danse pour développer leur endurance physique.

Elles étaient encouragées à participer à la course à pied, au lancer du disque et du javelot. Souvent, on voyait les femmes monter à cheval. Elles pratiquaient aussi la lutte. Cela représentait un régime suggéré à leur conditionnement physique. Elles étaient considérées comme des femmes vigoureuses capable de donner naissance à de futurs soldats. Cela représentait les structures d'une société toute préparée pour la guerre. Il y a même une comédie théâtrale datant de 411 BC, nommée « Lysistrata » dans laquelle, les femmes ont entamé une grève de sexe, pour raisonner leur mari afin d'établir une trêve entre deux villes.

Dans la Rome antique, la femme a eu un rôle défini par rapport aux hommes. Dépendent de son âge, une jeune fille recevait essentiellement des instructions et portait comme tout jeune homme une bulle quelle n'abandonnera que le jour de son mariage. Les jeunes filles se marient à l'âge de quatorze ans mais ceci a varié au cours des siècles jusqu'à l'âge de 12 ans, spécialement à la fin de l'empire romain. La femme était considérée comme une mineure sous l'autorité du père et plus tard sous l'autorité du mari. Cela n'est surtout pas différent pour la plupart des hommes de la maison qui dépendent du patriarche. Pour sa part, la mère de famille est la gardienne du foyer. Il existe un code de Theodore qui comporte des centaines de lois régissant le statut de la femme.

Dans la Perse antique, spécialement en Iran, il n'y a pas de sources sûres qui parlent de la position de la femme mais les tablettes élamites retrouvées à Persépolis dénotent que les femmes travaillaient à parité, au même titre que les hommes et de surcroît recevaient le même salaire pour un travail bien fait. Il est à noter que les femmes avaient aussi accès au trône sous la dynastie sassanienne (224-651 CE) détruit par les arabes.. Cependant le « Zoroastrisme » a affirmé l'égalité entre homme et femme.

Au Moyen Age, les femmes sont symboliques. Elles relèvent de figures bibliques comme celle d'Eve, mère de l'humanité qui est sur le point de commettre le péché originel pour plus tard payer les conséquences.

Les déesses mères sont exposées dans la plupart des religions comme la Venus de Willendorf ou la déesse Ishtar chevauchant un lion alors qu'elle brandit un arc qui provient de la Mésopotamie du Sud (Iraq) entre les XIX et XVII siècles AC. De nombreuses statuettes féminines, toutes nommées « Venus » ont été retrouvées un peu partout en Europe et au Proche Orient. Elles proviennent de la période Paléolithique supérieure et généralement ces statuettes accusent des proportions exagérées de la déesse Venus avec de larges fesses, de protubérants abdomen, des fesses et des seins et des organes sexuels (vulves) disproportionnés. Il semblerait que ces proportions exagérées de Venus seraient très liées à la fécondité et aux mystères de la génération de la vie dans une société indo-européenne primitive (Mariia Gimburas).

La déesse mère Venus est presque toujours associée à la fertilité comme nous l'avons vu avec Déméter dans la mythologie grecque ou Cérès, dans la mythologie romaine ou Dévi, divinité indienne ou même Isis dans la mythologie égyptienne. Ishtar ou Inanna en Mésopotamie, dans le culte des grecques et des romains, est une déesse de la guerre, de l'Amour et de la sexualité avec le pouvoir de régner et de faire la guerre. Elle est vue souvent avec des ailes et portant ses armes. Le culte d'Ishtar disparaît avec le déclin de l'empire Persien.

Bientôt, la société s'oriente vers une structure patriarcale ou les déesses sont remplacées par des dieux en grand nombre. Les déesses qui représentaient l'amour (Aphrodite) ou le foyer (Frigo) sont remplacées par des dieux, de plus en plus nombreux malgré le fait qu'il y avait déjà des déesses guerrières comme Artémis ou Athéna. Elles deviennent associées à

la sexualité ou même à l'inceste et sont vues très souvent en couple, tels Isis et Osiris. Les temples antiques deviennent des foyers de prostitution durant le troisième millénaire avant J-C. Il existe encore des cultures ou des religions où une déesse -mère ou Grand-mère est considérée comme femme bienfaitrice ou maternelle. Telles Isis, Astérie, DEA, Syra, Mari, Cybèle (Magna Mater). Déméter, Aphrodite. Etc.

De nos jours, la plupart des religions contemporaines sont basées sur un livre sacré (Bible, Coran, Mahabharata) et les femmes sont rarement présentes dans les textes. Une explication peut être trouvée dans le fait que souvent, les textes discutent de thèmes guerriers qui laissent peu de place à la femme. Nous pouvons le voir clairement dans les récits populaires comme dans le culte des Icones de la religion orthodoxe ou les célébrations hindoues autour de Shiva. Toujours est-il que l'Islam, le Judaïsme et le Protestantisme n'accordent qu'un rôle mineur aux femmes.

Femmes et Hommes ont leur rôle particulier dans le Judaïsme. Une femme est perçue comme impure et ne peut pas avoir accès au rabbinat à cause de leurs périodes menstruelles. Les relations sexuelles en dehors du mariage sont défendues et les couples doivent se soumettre aux règles de la niddah qui représente la pureté familiale. Le divorce et la répudiation sont permis mais découragés de même que l'avortement permis au cas où la vie de la mère est en jeu, ou le fœtus est mal formé ou que la mère n'arrive pas à tolérer la grossesse. La polygamie est traditionnellement permise quoiqu'elle fût interdite pendant longtemps XI siècle.

Dans l'église catholique, la Vierge Marie a progressivement renversé les valeurs attribuées à la sexualité de la femme. Les déesses du plaisir ont laissé place à la chasteté et au culte spirituel de Marie. Les femmes sont exclues de la prêtrise et le divorce n'est pas reconnu, il est même le remariage est assimilé à l'adultère. La religion catholique ne permet pas la sexualité en dehors de l'union du couple. Elle ne reconnaît pas aussi l'avortement ou la contraception. Elle proscrit la polygamie et la répudiation.

Dans le protestantisme, le sacerdoce est universel mais les libertés et interdits décrétés par la religion concernant les femmes varient selon les courants de plus libéral au plus orthodoxe.

Dans l'Islam. Il n'y a pas de confusion sans les rôles de la femme et de l'homme, ni dans la sexualité en dehors de l'union du couple. Le divorce est admis sous certaines conditions. L'homme a le devoir de protéger sa femme et de la laisser libre de faire son choix d'activités. Elle peut travailler ou même divorcer sans le consentement du conjoint, sous certaines conditions. Comme mentionnée dans la religion juive, les femmes sont considérées comme impures à cause de leurs périodes menstruelles. L'Islam admet l'avortement dans des situations spéciales surtout si la vie de la mère est en jeu. La polygamie est de mise par le Coran à condition que la femme soit consentante et que l'homme ne privilège aucune de ses femmes. Il en a droit à quatre, pourvu qu'il s'en occupe également, avec leur consentement.

Dans le Bouddhisme, hommes et femmes peuvent être ordonnés moines ou nonnes. Kannon est la déesse de Merci dans le Bouddhisme Japonais. C'est le Bouddha Sakyamuni qui a donné aux femmes le droit d'ordination mais leur nombre a diminué énormément depuis l'invasion chinoise de 1959 du Tibet. Ces nonnes ont été en quelque sorte, remplacées par les femmes laïques depuis que le fondateur du Bouddhisme tantrique ont fondé la communauté rouge, permettant aux membres de se marier et de devenir lamas. De nos jours il y a des lignées familiales de maître à disciples, ou de mère à fille

dans le Bouddhisme tibétain. Il y a des écoles (nyingma, sakya et geloug) responsables de la formation des maitre-femmes.

Au point de vue social. La condition humaine décrit la position des femmes dans l'organisation sociale. Il peut être sage de comparer les différences de traitement entre femmes et hommes dans la société. Cette condition féminine s'intéresse aux relations entre la place des femmes dans la société les exigences spécifiques. Le 8 mars de chaque année est considéré comme journée internationale des femmes et c'est toujours une occasion pour dresser un bilan sur les revendications. Une journée des filles existe aussi le 11 octobre.

En 2015, le nombre d'hommes dans le monde était légèrement supérieur à celui des femmes, dans le sexe-ratio des tranches d'âge jeune alors que chez les plus âgés, les femmes étaient plus nombreuses. Par définition donc, le terme « la condition féminine » est l'équivalence de la place de la femme dans la société, pour permettre de mieux l'évaluer dans la société. Le mot sexe reflète sur les caractéristiques biologiques et physiologiques entre homme et femmes alors que le mot genre évoque les rôles et les comportements dus à leur rang, d'après OMS (Organisation mondiale de la Santé).

ONU aussi ratifie que la Femme doit être à même de bénéficier de l'exercice de ses droits humains dans l'égalité, loin de toute discrimination. Il n'est pas toujours certain que les femmes bénéficient de chances égales en pratique. De même, une Commission de la condition de la femme (CSW) créée en 1947, a aussi réalisé une évaluation mondiale de la condition des femmes et a même initié des conventions internationales sur les droits politiques (1953), le mariage (1962), le travail (OIT) et tout genre de discrimination (CEDEF) en 1979. Une année Internationale de la Femme est déclarée en 1975 par l'ONU et plus tard une décennie est déclarée (1976-1985) pour le développement de la paix, l'égalité chez la femme. En 1993, l'ONU encore adopte par assemblée générale, la déclaration sur l'élimination de la Violence contre les Femmes et l'année suivante une commission des droits de l'homme.

D'autres programmes sur la parité des sexes et de la Promotion de la Femme (1995) sont mis sur place jusqu'à la venue de la pandémie de COVID-19 avec leurs conséquences sur les femmes dans le monde. Beaucoup d'autres programmes comme améliorer la santé mentale, promouvoir l'égalité des sexes et combien qui touchaient des aspects de la vie et de l'éducation des femmes de même que l'égalité entre les sexes. En 2021 à l'ONU, il est stipulé par le secrétaire général que la COVID-19 a eu un impact sur la vie de millions de femmes et a encouragé les inégalités hommes-femmes dans le monde.

En Europe entre les XIX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, il y a une séparation dans les sphères publiques et privées. Dans une société dominée par des hommes à grand capital financier et culturel ou la femme en profite pour se créer une place ou pour obtenir le droit de vote afin d'atteindre le niveau des études supérieures. La politique devient le domaine des hommes et ceux qui ont beaucoup d'argent mènent le jeu et s'abhorrent tous les droits. On a bien vu comment après la première guerre mondiale que les droits de vote étaient peu accordés aux femmes, car elles étaient minoritaires par rapport aux hommes. Les années 2000 apportent des lois sur la parité. Au point de vue économique, on parle même du capitalisme familial ou les entreprises sont gérées par des hommes qui sont secondés par leurs épouses.

Une période d'industrialisation qui marque la venue d'ingénieurs et de chercheurs, surtout masculins vers la fin du siècle. Les dirigeants deviennent des investisseurs issus des cadres de l'enseignement supérieur ou les femmes sont encore écartées des études

scientifiques qui aurait pu leur donner accès à ces postes. Jusqu'en 2016, dans l'union européenne, 95% des grandes entreprises sont présidées par des hommes avec des aspects guerriers et militaires ou la vision de l'homme couronnait l'entreprise. La plupart des hommes avaient bénéficié du service militaire. Les deux guerres mondiales ont forgé l'esprit vers cette masculinité militaire. C'est la « tonte des femmes » comme disait l'historienne Ann Marie Sohn. Elle démontre encore comment que les femmes autochtones sont souvent vues comme disponibles pour être des servantes ou même comme des esclaves sexuelles. Les idées de masculinité et de virilité renforcées par les aspects guerriers et militaires, dans une vision de l'homme au corps ferme et athlétique. C'est ainsi que les guerres avaient façonné une image de l'homme « macho ». De surcroît les hommes blancs occupaient ces positions de domination.

Le programme de développement des Nations Unies a mesuré deux indices composites de développement (IDH) humain : le ISDH, indice sexo-spécifique du développement humain dans spécialement neuf pays comme le Yémen, Arabie Saoudite, Belize, la Libye, l'Algérie etc. et le IDPF, l'indice de participation des femmes à la vie économique et politique remplace par l'inégalité de genre.

Il n'existe pas de relation linéaire entre ces deux critères de développement même si que le premier est plus élevé que le second. En 2007, la Suède était en première position et la France était classée en 51<sup>ème</sup> position. et le Yémen en dernière position. EN 2019, l'Islande est vu comme le pays le plus égalitaire du monde directement suivi par la Norvège, la Finlande, la Suède et le Nicaragua. Il est donc difficile de voir comment cet écart entre les sexes dans les domaines de la politique, de la santé et de l'éducation peut être réduit dans le prochain millénaire.

EN 1989, la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) stipule que les états en partie, reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation qui a été ratifié par 195 états est rentre en vigueur en 1990. De plus, dans l'éducation des jeunes filles, âgées de plus de onze ans, des tâches domestiques sont ajoutées chaque jour pour une heure alors que les jeunes hommes ne consacrent qu'une demi-heure par jour. De plus au sein de la famille, des travaux ménagers et des préparatifs alimentaires ou le baby-sitting peuvent être encouragés surtout si les parents travaillent.

En Europe près de 80% de femmes sont diplômées dans l'enseignement secondaire contre 75% des jeunes hommes alors qu'en Afrique, quand il n'y a pas moyen d'envoyer tous les enfants à l'école, c'est le garçon qui est choisi de préférence. UNICEF a rapporté plusieurs millions de filles privées d'éducation et cantonnées à des tâches ménagères. UNESCO (ISU) rapporte qu'il y a 55% de jeunes femmes illettrées entre 15 et 24 ans et plus de 33 millions (2018) n'auraient pas accès à l'école. et en 2000 près de 90 millions. Jusqu'en 2021, les données de l'UNICEF rapportent que les filles sont encore plus susceptibles que les garçons de ne jamais mettre pied dans une salle de classe. 55% d'illettrés entre 15 et 24 ans, sont des femmes. De même que pour la non-scolarisation des enfants, il y a des disparités régionales marquées parmi les enfants en âge d'aller à l'école primaire dans le monde, 9 millions de filles et 3 millions de garçons n'auront pas l'opportunité d'apprendre à lire et à écrire. En Afrique sub-saharienne 32 millions d'enfants âgés de 6 à 11 ans ne sont pas scolarisés et ou une partie d'entre eux auront accès à l'école etc. Avoir connaissance de ces chiffres permettra aux autorités d'ajuster leurs politiques pour faciliter l'accès à l'éducation pour ces jeunes.

En 1952, l'ONU adopte une Convention sur l'élimination de toutes formes de discriminations contre la femme inclusivement dans la politique avec le support des

Etats-Unis d'Amérique (article 7). Cela leur prodigue le droit de voter a toutes élections au même titre que les hommes et leur confère le droit de prendre part à l'élaboration de la politique de l'Etat et à son exécution en participant a la vie publique et politique du pays.

La part des femmes dans le monde a donc progresse dans ces dernières décennies bien qu'elles ne soient que 23% à siéger dans les parlements nationaux, occupant plus de 30% de sièges dans 46 pays. Sur 194 pays à l'ONU, 17 comportent une femme comme chef de gouvernement (2010) ... en 2021, 10 pays ont une femme comme chef d'Etat et 13 autres, une femme comme cheffe de gouvernement. Plus en plus de femmes font partie de gouvernement comme parlementaires, ministres ou chef d'Etat dans tous les pays du monde...Rwanda (61%) Cuba (53%) Bolivie, Cuba, Bolivie (53%), les Empirâtes (50%). Les régions du monde ou les femmes sont les plus présentes parmi les parlementaires sont l'Amérique Latine, les Caraïbes, l'Europe et l'Amérique du Nord. Par contre dans 133 pays, on trouve une moyenne de 36% de femmes parmi les élues d'administrations locales. Deux pays offrent une parité aux deux sexes en Asie Centrale et Asie du Sud, en Europe et en Amérique du Nord. L'Océanie et l'Afrique subsaharienne suivent dans les 30%.

J'ai essayé d'étaler des faits dans la progression sur les droits de la femme de l'Antiquité à la déclaration universelle des droits humains (Nov. 1949), mais il suffit de constater que la reconnaissance des droits civils et politiques des femmes n'est intervenue qu'à partir de la seconde moitié du 20th siècle. La charte des Nations Unies amène l'Egalite des sexes finalement en 2014, avec l'ONU (Organisations des Nations Unies) qui garantit l'Egalite de sexes dans une constitution signée par 143 pays sur 195. L'Arabie Saoudite reconnaitra leur droit de vote en 2015.

Maxime Coles MD

8-3-2024

Références :

- 1- Organisation des Nations Unies (ONU) : « Droits des femmes : Guterres appelle à en finir avec l'inégalité des sexes, cette honte du 21-ème siècle. 27 Février 2020.
- 2- La réussite scolaire des femmes et des hommes en Europe (février 2008).
- 3- L'Egalite entre sexes dans l'éducation. (uis.unesco.org) 18 novembre 2016.

- 4- UNESCO Statistics in education, national monitoring, Numbers and Percentage of illiterates who are female in the world and per group. [uis.unesco.org](https://uis.unesco.org), avril 2021.
- 5- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (19 avril 2021).
- 6- Sophie Farigoui. « Parvenir à l'Égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles. (16 avril 2021)
- 7- Nina Bernadet : « Droit de vote des femmes en Arabie Saoudite : un an après, quels changements ? 26 mai 2021.
- 8- ONU Femmes : « Visualisation des données et la représentation des femmes dans la société. (ONU femmes, 25 Février 2020).